

POSTES A POUVOIR EN CDD

L'Agence de Services et de Paiement recrute chaque année sur la période de juin/juillet à octobre/novembre des contrôleurs agricoles polyvalents saisonniers.

Ces postes sont situés dans les délégations régionales et dans les délégations Antilles-Guyane et Réunion-Mayotte.

Chargés de réaliser les contrôles en exploitation agricole dans les délais impartis par la réglementation, les candidats doivent avoir des connaissances en économie et techniques agricoles.

Les contrôleurs auront à acquérir lors de la prise de poste les connaissances réglementaires leur permettant d'exercer leurs fonctions et seront formés à la méthodologie des contrôles et, à la communication en situation de contrôle.

Une maîtrise des outils informatiques et graphiques est nécessaire ainsi que d'être titulaire d'un permis de conduire valide.

Ces postes nécessitent de la disponibilité et de nombreux déplacements.

Pour tout renseignement sur les postes ouverts dans votre région, contactez le responsable du service contrôle correspondant (liste jointe) ou adressez-lui votre candidature (lettre de motivation et CV).